



ENTRETIEN

Comment renouveler le syndicalisme ? Débat entre Sophie Binet et Marylise Léon

LE 05 AVRIL 2025 ⌚ 15 min

 Offrir cet article

A l'appel d'une intersyndicale dont les mauvais augures n'ont pas cessé de prédire la fin imminente, la contestation contre la réforme des retraites a permis au syndicalisme de connaître un regain, en matière de popularité et de nouvelles adhésions. Mais est-ce l'arbre qui cache la forêt ? Ou plutôt qui masque les déserts syndicaux ?

Affaiblies par des réformes successives qui les ont privées de moyens et par une économie qui a isolé les travailleuses et travailleurs, les organisations syndicales sont confrontées à une crise des vocations. Elles sont également concurrencées sur le terrain du social par la montée du populisme.

Il existe pourtant des voies de passage pour renouveler les pratiques et défendre les intérêts du monde du travail, plaident Marylise Léon et Sophie Binet, les secrétaires générales des deux premières organisations syndicales de France.

Avez-vous le sentiment qu'il y a un renouveau du syndicalisme ?

Marylise Léon : Oui, il y a un renouveau du syndicalisme, inévitablement poussé par les transformations du travail et l'envie de collectif. Aujourd'hui, cela peut paraître contre-intuitif mais après l'ensemble des crises auquel le travail doit faire face, les travailleurs et travailleuses n'ont jamais eu autant besoin et envie de faire collectif.

Dans le monde du travail, les collectifs sont beaucoup plus atomisés qu'il y a trente ans. Le syndicalisme a donc dû et doit encore s'adapter pour répondre aux attentes des travailleurs. Sans cela, il disparaîtra. C'est aussi simple que cela.

La réforme des retraites ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/dix-questions-reforme-retraites/00105705](https://www.alternatives-economiques.fr/dix-questions-reforme-retraites/00105705)) a été un révélateur et un amplificateur des attentes des travailleurs et travailleuses en termes de prise en compte de leurs situations concrètes. Elle a aussi mis en lumière des organisations syndicales en capacité de démontrer leur ancrage dans ces réalités du travail, un syndicalisme fort et pas aussi « *has been* » que certains veulent le laisser croire depuis plusieurs années.

L'instabilité politique actuelle montre que le dialogue social et les acteurs sociaux ont un rôle essentiel à jouer pour ne pas s'enfoncer dans une forme d'immobilisme délétère pour tout le monde.

Sophie Binet : Avec la mobilisation contre la réforme des retraites, il s'est clairement passé quelque chose. Emmanuel Macron avait décidé que dans la *start-up nation*, il n'y avait plus de place pour les organisations syndicales. On a démontré l'inverse. Notre rôle ne se limite pas à discuter des conditions de travail.

Le syndicalisme a aussi vocation à donner son avis sur l'intérêt général et sur la marche de l'économie et de la société. Cela nous a valu beaucoup de nouvelles adhésions en 2023. Sur 2024, la dynamique perdure et toutes les enquêtes d'opinion montrent que les organisations syndicales ont le vent en poupe, notamment chez les jeunes.

Pour autant, les défis restent très nombreux. La faible participation aux élections professionnelles ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/sandrine-foulon/faut-supprimer-elections-tpe/00113501](https://www.alternatives-economiques.fr/sandrine-foulon/faut-supprimer-elections-tpe/00113501)) dans les très petites entreprises (TPE) ou encore la progression inquiétante des déserts syndicaux ne sont pas de bons signes. Près de 40 % des salariés du privé n'ont pas de syndicats dans leur entreprise. C'est le résultat de trente ans de morcellement du travail et de destruction du tissu productif. Avec notamment la montée de la sous-traitance et de la précarité.

L'internationalisation de la chaîne de valeur complique considérablement la donne avec des mises en concurrence de salariés. Enfin, la répression syndicale demeure violente en France. C'est, selon le Défenseur des droits, le premier frein à la syndicalisation.

L'un des gros concurrents aujourd'hui des syndicats, qui marche sur les plates-bandes du social, c'est le Rassemblement national (RN). Craignez-vous l'émergence d'un syndicat d'extrême droite ?

S. B. : Jean-Marie Le Pen a bien essayé, il y a vingt ans, de monter des syndicats Front national (FN). Ce n'était pas légal, la loi nous a protégés. Mais le jour où l'extrême droite arrive au pouvoir, elle peut changer cette législation. Aujourd'hui, nous savons qu'elle a des stratégies offensives pour essayer de noyauter un certain nombre d'organisations syndicales.

Ce qui se passe aux Etats-Unis est à regarder de près. Donald Trump a nommé au département du Travail un responsable chargé de dialoguer avec les syndicats pour mettre en opposition une partie du monde du travail avec les migrants, avec les personnes racisées, les minorités, etc.

M. L. : J'aime bien votre expression : le RN marche effectivement sur les plates-bandes du social. Mais ce n'est qu'une stratégie pour se faire élire, accéder au pouvoir et le garder !

L'extrême droite n'a pas d'autre préoccupation, elle parle social par pure tactique politicienne et pour mettre en œuvre son seul projet : la préférence nationale, donc la stigmatisation de certains et la division, y compris dans le monde du travail. L'extrême droite ne se soucie pas plus du travail que des travailleurs. Elle veut exclure, discriminer... Ses propositions ne sont jamais motivées par plus de justice sociale et, depuis quarante ans, elle n'a pas changé.

Les syndicats revendiquent une indépendance par rapport au politique depuis la charte d'Amiens. Mais avec la montée du populisme en France et dans le monde, doivent-ils assumer un positionnement plus politique ?

M. L. : Un positionnement contre l'extrême droite, qui est un danger pour la société dans son ensemble et le monde du travail en particulier, c'est sûr. Nous le faisons et l'assumons pleinement, en tant qu'organisation syndicale. Mais la CFDT est très attachée à son indépendance. Notre devise, « *Ni neutre ni partisan* », est toujours aussi pertinente.

La CFDT ne sera jamais neutre, car elle a des convictions très fortes et un projet pour une société plus solidaire, plus juste, plus écologiste. Mais elle ne sera jamais au service d'une idéologie ou d'une doctrine.

La CFDT est capable de penser, de débattre et de revendiquer en tant qu'organisation syndicale. Elle ne deviendra jamais un parti politique et elle ne sera jamais la courroie de transmission d'une formation politique qui pense mieux savoir ce qui est bon pour le monde du travail.

Nous avons besoin, notre démocratie a besoin de cette confrontation des points de vue entre syndicats et partis politiques, c'est nécessaire et utile. Chacun à sa place. Donc oui à cette confrontation fructueuse, non à l'instrumentalisation !

S. B. : La CGT tient à son indépendance vis-à-vis du politique. Mais elle n'a jamais été neutre. Nous avons pris position pendant les législatives, et si c'était à refaire, je le referais. Appeler à voter contre le RN, nous l'avons porté dans les boîtes et nos syndicats ont affronté le débat avec beaucoup de courage. Face à l'extrême droite, dire non ne suffit plus, il faut des alternatives rassembleuses qui répondent au déclassé et ouvrent des perspectives sociales.

Je pense que la référence syndicale à avoir, c'est l'Espagne. Les Commissions ouvrières et l'Union générale des travailleurs (UGT) ont des identités et des histoires différentes, elles sont indépendantes mais travaillent de façon complémentaire et unitaire. Et c'est grâce à cela que l'Espagne est un des seuls pays européens à avoir un gouvernement de gauche.

Ces deux grandes organisations réussissent à conjuguer le rapport de force social et le rapport de force politique. En France, nous nous limitons trop au champ syndical.

Y a-t-il trop de syndicats en France pour peser dans le dialogue social ? Quel bilan tirez-vous de la loi de 2008 qui devait clarifier la représentativité des syndicats ?

S. B. : La loi de 2008 a en partie raté son objectif. Au final, on constate plutôt un morcellement du syndicalisme. Cet émiettement est un problème, parce que de notre point de vue, la question de l'unité syndicale est statutaire, identitaire même.

La division syndicale est un outil patronal. Si le patronat est aussi fort, c'est parce que les syndicats ne parlent pas d'une seule voix. Or, quand tous arrivent avec une proposition commune, le rapport de force s'inverse. Ce sont les syndicats qui tiennent le stylo.

M. L. : Quand on regarde nos voisins européens, on peut se dire effectivement que le paysage syndical français est un peu atypique... Ce pluralisme est une bonne chose pour notre démocratie. Est-ce qu'il nuit à l'efficacité de l'action syndicale ? Je ne le pense pas car lorsqu'il le faut, nous savons nous unir. Et pour la CFDT, l'unité syndicale est un moyen, certainement pas une finalité. Notre but, c'est l'efficacité de l'action pour les salariés ou les agents de la fonction publique.

L'unité syndicale n'est possible que lorsque les organisations sont d'accord entre elles et ne mentent pas aux travailleurs en prétendant être d'accord sur tout. Ce fut le cas pour les retraites avec un mot d'ordre unique contre les 64 ans.

Ce qui m'inquiète plus que l'émiettement syndical, ce sont les déserts syndicaux. Avec autant d'organisations syndicales en France, comment est-il encore possible que si peu de travailleurs croisent un syndicaliste dans leur carrière professionnelle ? C'est là-dessus que l'on doit travailler !

Les syndicats doivent être présents à tous les niveaux : entreprise, branche, interprofessionnel et jusqu'aux négociations avec le gouvernement. Cette forte institutionnalisation, très chronophage, nuit-elle au dialogue social ? Faut-il reconnecter les militants au terrain ?

S. B. : Il faut casser cette institutionnalisation de la démocratie sociale et créer des instances de proximité. Les ordonnances Macron ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/ordonnances-macron-ont-maltraite-sante-travail/00110031](https://www.alternatives-economiques.fr/ordonnances-macron-ont-maltraite-sante-travail/00110031)) ont fait beaucoup de mal aux organisations syndicales. Les responsabilités reposent sur quelques élus qui doivent assumer toutes les casquettes.

Les militants font des *burn-out*, les représentants du personnel ne veulent plus se présenter, parce que c'est mission impossible. Une seule personne ne peut pas être spécialiste de la santé et de la sécurité, des activités sociales et culturelles, et de la lecture des comptes de l'entreprise... Sans oublier la défense des droits individuels des salariés qu'assuraient les délégués du personnel.

Il faut recréer cette fonction de délégué du personnel (DP) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Les avoir supprimés est un énorme recul.

En termes de proximité, la grande force de la CGT est de compter presque 800 unions locales. Il y a dix ans, nous nous sommes battus pour créer des commissions paritaires régionales interprofessionnelles pour les salariés des TPE. Mais elles n'ont quasiment aucun moyen et sont à mailles trop larges pour couvrir le territoire. En Bretagne, 800 000 salariés de TPE sont représentés par dix salariés. Chapeau l'artiste !

Aujourd'hui, les syndicats sont sur des strapontins, sans avoir de vraies prérogatives. Pour intervenir sur les stratégies de l'entreprise, on veut par exemple des avis conformes sur l'utilisation des aides publiques.

Nous pensons tout simplement qu'il faut que les salariés aient leur mot à dire sur les orientations stratégiques des entreprises. Et donc ça veut dire qu'il faut 50 % d'administrateurs salariés dans les conseils d'administration.

M. L. : Vous avez l'air de sous-entendre, dans votre question, que les militants sont déconnectés du terrain. Mais ce n'est pas vrai ! Je vous invite à me suivre quand je les rencontre dans leur entreprise ou leur administration. Je suis au contraire à chaque fois frappée par la reconnaissance des salariés.

Là où vous avez raison, c'est que les ordonnances de 2017 sur le dialogue social ont éloigné les instances de dialogue social et que le travail de proximité est entravé par ces règles.

Le danger de l'institutionnalisation est bien là et c'est pour ça que la CFDT a tant insisté sur la proximité ces dernières années et a entamé sa révolution... « copernicienne » !

Notre objectif interne, c'est d'être plus proches des travailleurs et donc de placer au cœur de l'organisation l'accompagnement des militants et militantes, le cœur battant de notre organisation. Ce sont eux qui font et sont la CFDT au quotidien. Toute l'organisation CFDT doit être à leur écoute et en soutien.

L'une des conditions d'un renouveau du syndicalisme passe-t-elle par la question du travail, qui a été éclipsée par la question de la sauvegarde de l'emploi ?

M. L. : Mille fois oui. Nous le disons depuis des années. Le travail est invisible. Il est pourtant la clé de nombreux maux au travail. Et le risque est que cela recommence ! Dès 2022 nous avons dit que nous ne parlerons correctement des retraites que si nous parlions correctement du travail. Le travail est le point aveugle du débat public. On doit davantage parler sens du travail, organisation du travail, conditions de travail, santé au travail, reconnaissance, management...

S. B. : Le syndicalisme, c'est la défense du professionnalisme, du bien travailler. Or la financiarisation du travail exige de soumettre notre travail à la loi du nombre pour dégager toujours plus de valeur pour les actionnaires.

Un des premiers messages de syndicalisation est de défendre ses droits. Mais c'est aussi s'organiser pour reprendre la main sur son travail. C'est vrai pour les jeunes qui ont beaucoup d'aspirations sur l'utilité sociale et environnementale de leur travail. Se syndiquer, c'est pouvoir dire « non, je ne veux pas fabriquer des polluants éternels ». L'engagement syndical, c'est aussi une réponse pour l'émancipation des femmes.

Nous devons traiter au même niveau les questions sociales et sociétales. Si Trump a été élu, c'est aussi parce que Kamala Harris a oublié de traiter les sujets sociaux. Les syndicats américains ont une réflexion sur cet enjeu.

Pour se renouveler, faut-il que les syndicats aillent au-delà du salariat et qu'ils renouent avec la tradition des Bourses du travail qui défendaient les travailleurs payés à la tâche ?

M. L. : Les organisations syndicales doivent s'occuper de tous les travailleurs ! C'est leur rôle, quel que soit leur statut ! La CFDT a pour cela créé Union-Indépendants en 2020 pour les autoentrepreneurs et les salariés indépendants. Ils ont autant besoin que les autres d'une représentation collective pour les défendre, débattre et créer de nouveaux droits.

S. B. : L'ubérisation est effectivement un enjeu pour le syndicalisme. Notre but, via la directive sur les plates-formes qui doit être transposée en France, est d'obtenir une présomption de salariat.

Mais il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui, les salariés, c'est toujours plus de 80 % des formes de travail. Beaucoup sont isolés, à temps partiel, sans collectif de travail. Nous avons créé des syndicats pour les assistantes maternelles ou pour les salariés architectes à Toulouse, Montpellier ou Paris. A Nantes, le Fur 44, le Front uni de la restauration, regroupe beaucoup de jeunes travaillant dans des cafés et des restaurants.

Et je suis très fier des luttes de sans-papiers ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/victoire-eclair-prometteuse-papiers-jo/00108426](https://www.alternatives-economiques.fr/victoire-eclair-prometteuse-papiers-jo/00108426)) que la CGT porte depuis vingt ans. C'est une stratégie syndicale volontariste qui d'abord permet d'organiser les plus précaires des plus précaires. L'année dernière, au bout d'une grève de

trois mois, nous avons obtenu 500 régularisations après la loi asile et immigration.

La CFDT s'est associée à plusieurs acteurs de la société civile dans le Pacte du pouvoir de vivre ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/projet-de-lextreme-doperer-un-tri-societe/00111528](https://www.alternatives-economiques.fr/projet-de-lextreme-doperer-un-tri-societe/00111528)). Après sa participation au collectif Plus jamais ça ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/concilier-fin-mois-une-epreuve-syndicats/00094709](https://www.alternatives-economiques.fr/concilier-fin-mois-une-epreuve-syndicats/00094709)), la CGT noue des alliances au cas par cas avec des associations. Est-ce une façon de renouveler l'image des syndicats et de se substituer aux partis politiques qui sont de plus en plus démonétisés dans l'opinion ?

M. L. : Se substituer aux partis politiques certainement pas. Ce n'est pas plus une question d'image... mais une nécessité pour être plus forts ! Nous défendons un syndicalisme sociétal, sur les lieux de travail les travailleurs et travailleuses sont aussi citoyens et citoyennes. Donc avoir des revendications communes avec d'autres organisations, c'est se confronter au réel, à sa complexité et répondre très concrètement aux enjeux de justice sociale et de transition écologique.

Pour cela, notre force c'est à la fois ce qui nous unit : nos valeurs communes profondément ancrées, et aussi nos particularités et divergences qui nous obligent à confronter nos points de vue. Aujourd'hui nous sommes plus de 60 organisations et nous représentons des millions de citoyens. Cela permet aussi de militer différemment, sur des objectifs très concrets sans forcément prendre de mandat électif.

C'est ce que l'on fait grâce à nos 42 groupes locaux du Pacte qui se mobilisent par exemple pour favoriser des circuits courts sur un territoire ou intervenir sur la problématique du logement.

S. B. : Nous sommes sortis du collectif Plus jamais ça. C'était la décision du congrès confédéral. Les modalités de construction du projet n'avaient pas été les bonnes. Par ailleurs, je trouve que demander aux associations et aux ONG de choisir entre le Pacte du pouvoir de vivre et Plus jamais ça, revenait à figer deux camps. Certaines organisations n'avaient pas forcément envie de se ranger dans l'un ou l'autre.

Aujourd'hui, la CGT noue des alliances avec ces acteurs de la société civile qui partent d'en bas et pas d'en haut, sur des sujets concrets, notamment environnementaux. Le défi à relever est de dépasser les contradictions entre le social et l'écologie.

A Tefal, la CGT refuse le chantage à l'emploi de la direction et a pris une position très claire sur la question des PFAS. Nous avons notamment travaillé avec Camille Etienne sur le sujet. On ne veut pas avoir à choisir entre notre emploi et notre santé. La direction doit s'engager sur un plan de moyen terme pour sortir de ces polluants. La fuite en avant comme elle le fait, c'est condamner l'entreprise.

Cet entretien est issu du dossier sur « l'indispensable réveil syndical » ([url:https://www.alternatives-economiques.fr/lindispensable-reveil-syndical/00114613](https://www.alternatives-economiques.fr/lindispensable-reveil-syndical/00114613)), fruit d'une collaboration inédite entre l'Association des lecteurs d'Alter Eco et la rédaction du journal.

Cet article vous est offert par un proche. Abonnez-vous pour suivre l'actualité économique et sociale avec un média totalement indépendant.

S'abonner

PROPOS RECUEILLIS PAR SANDRINE FOULON

© Alternatives Économiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Économiques (Tél : (33) 03 80 48 10 25 - abonnements@alternatives-economiques.fr). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet www.alternatives-economiques.fr.